

Ligue Interclubs Pitch & Putt – LIPP 2019

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

**CONDITIONS DE ARTICIPATION**

Pour les clubs : Les clubs, avec ou sans terrain, doivent être affiliés à FPP pour l’année 2019

La cotisation annuelle pour un club est de 20 €

Pour les joueurs et joueuses :

Être en possession de sa licence FFG

Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Être membre de FPP

L’adhésion et la cotisation sont gratuites mais on demande 10 € de droit de jeu annuel

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants

Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de stroke-play

Chaque club dispute la rencontre sur son terrain ou suivant la fiche “comment enregistrer les scores …”

On peut participer à titre individuel, sans faire partie d’une équipe

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt :

- Maximum de 3 clubs autorisés (2 clubs au choix + le putter).

- Départ sur tee obligatoire.

- formule (FFG) du “Score maximum” est appliquée (on ramasse la balle après 5 coups, on marque 6).

- Longueur de chaque trou : 90 mètres maximum.

- Longueur totale du parcours 18 trous : 1200 mètres maximum.

Résultats

Le score de l’équipe est l’addition des quatre meilleurs scores des joueurs engagés ce mois-là

Les résultats sont adressés le soir même de la compétition par email au responsable du championnat

Les scores des équipes sont vérifiés et comparés afin de déterminer le vainqueur de la rencontre

Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet dédié à la LIPP Un classement sera effectué fin aout avant la finale par équipe qui se déroulera du13 au 15 septembre sur le golf du Royat Charade. (Voir règlement à venir de la finale)

Les scores individuels jusqu’à fin aout (4 sur 6) sont pris en compte **PLUS** le score de la finale de septembre pour désigner les champions(nnes) (voir règlement à venir de la finale)

Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve

Lots : (voir la fiche dotation 2019)

Brut: 1er club - 150€; 2ème club - 120€; 3ème club -100€; 4ème club – 90€; 5ème club -80€; 6ème club –

70€; 7ème club -60€; 8ème club – 50€

1er joueur - 150€; 2ème joueur - 100€; 3ème joueur - 80€; 1ère dame - 100€; 2ème dame - 70€; 3ème Dame

– 50€ ; 1er Senior – 80€ ; 1er jeune - 80€ (- 16 ans au 01/01/2016) ; 1er homme en net - 60€; 1ère dame en net - 60€; 1er Senior en net – 60 ; 1er jeune en net 60 €

N.B. pas de cumul, le brut prime le net

Inscription : Un simple courrier précisant le nom du club et/ou des joueurs

L’engagement est gratuit pour les membres de FPP ayant réglé leurs droits de jeu de 10 €

Tours organisés :

1. Avant le 31 mars 2018 5. Avant le 31 juillet 2018
2. Avant le 30 avril 2018

3. Avant le 31 mai 2018 6. Avant le 31 août 2018

4. Avant le 30 juin 20178 7. Les 13/14/15 septembre 2019 les finales au Royat Charade

